

## CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 3 décembre 2002

<p><b>1°) Lecture précédent compte-rendu</b></p>	<p>Présents 11 sur 11 : ANE François, BERTHOUMIEUX Jacques, CHARRUE Gaëlle, PENATO Frédérique, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Pierre-Jean, SOUQUET Vincent, AMIEL Florence, GALIN Jean-Pierre, MAURETTE Jean-François.</p> <p>Pas d'observations</p>														
<p><b>2°) Présentation PIDA de Guzet et résultats de la commission Communale de Sécurité</b></p>	<p>Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, l'ouverture de la station de ski de Guzet est précédée d'une réunion de la commission de sécurité communale sur les communes d'Ustou et d'Aulus.</p> <p>A cette occasion le point est fait sur le nouveau plan d'intervention et de déclenchement des avalanches et sur les différents arrêtés à prendre sur le sujet.</p> <p>Après présentation des documents du PIDA et des arrêtés qui ont été pris par Monsieur le Maire le Conseil à l'unanimité approuve le PIDA et donne son accord pour l'ouverture de la station.</p>														
<p><b>3°) Emprunt pour la place de la Mairie (rappel)</b></p>	<p>Monsieur le Maire rappelle les différents programmes d'investissements inscrits au budget primitif 2002, en particulier pour la place de la Mairie, divers travaux de voirie et l'installation d'une borne incendie pour lesquels le Conseil dans sa séance du 13 novembre 2002 a décidé de réaliser un emprunt de 121 000 €</p> <p>Monsieur le Maire rappelle le détail de l'opération car certains de ces travaux sont réalisés d'autres sont en cours et le montant du marché de la place de la Mairie est connu. Le coût de ces travaux est le suivant :</p> <table><tr><td>Marché Mairie .....</td><td>90 000 €HT</td></tr><tr><td>Coût maître d'œuvre.....</td><td>13 700 €</td></tr><tr><td>TVA.....</td><td>17 600 €</td></tr><tr><td>Borne incendie.....</td><td>4 400 €TTC</td></tr><tr><td>Complément pluvial .....</td><td>27 000 €TTC</td></tr><tr><td>Programme divers voirie..</td><td>9 800 €TTC</td></tr><tr><td>Total.....</td><td><u>162 500 €</u></td></tr></table> <p>Sachant que le total des subventions (contrat de terroir et DGE) pour l'opération Mairie est de 41 500 € il a été convenu de réaliser un <b>emprunt de 121 000 €</b></p> <p>Monsieur le Maire informe le conseil, qui l'avait mandaté pour ce faire le 13 novembre dernier, qu'il a donné son accord pour l'offre de la Caisse d'Epargne de l'Ariège pour un prêt sur <b>20 ans à un taux fixe moyen garanti qui ne pourra dépasser 4,65 %</b> pour un amortissement progressif du capital. Le prêt débutera par une première tranche d'une durée de <b>5 ans à un taux fixe de 3,90%</b>.</p>	Marché Mairie .....	90 000 €HT	Coût maître d'œuvre.....	13 700 €	TVA.....	17 600 €	Borne incendie.....	4 400 €TTC	Complément pluvial .....	27 000 €TTC	Programme divers voirie..	9 800 €TTC	Total.....	<u>162 500 €</u>
Marché Mairie .....	90 000 €HT														
Coût maître d'œuvre.....	13 700 €														
TVA.....	17 600 €														
Borne incendie.....	4 400 €TTC														
Complément pluvial .....	27 000 €TTC														
Programme divers voirie..	9 800 €TTC														
Total.....	<u>162 500 €</u>														